



Cours de Kata homologué FSJ (en 2 parties)

- Lieu : Dojo du Chôku Miyabi Ju-Jutsu Ryu Meyrin
Ecole de Bellavista II
Av. de Vaudagne 39, 1217 Meyrin
- Dates : Partie 1 : Jeudi 04 décembre 2025 (2h) de 19h00 à 21h00
Partie 2 : Jeudi 11 décembre 2025 (2h) de 19h00 à 21h00
- Kata : Nage-no-Kata / Katame-no-Kata / Kime-no-Kata /
Kodokan Goshin Jutsu / Ju-no-Kata
- Responsable : Jean-Pierre Ryser, 7^{ème} Dan Judo, expert Kata FSJ,
juge de Kata IJF+ UEJ.
- Homologation : Le cours sera inscrit dans la licence FSJ, si les deux parties sont suivies intégralement (4h).
- Ne pas oublier : Passeport FSJ avec licence annuelle 2025
- Tenue : Judo-gi blanc
- Assurances : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident. Chacun est responsable de son assurance.
- Coûts : Le cours est gratuit pour les membres inscrits dans un club de l'ACGJJJ.
Pour les autres participants : CHF 40.00
- Inscriptions : Sur l'agenda du site de la FSJ au moyen de votre login personnel.